

## Dans ce numéro :

Orientation :	1
▪ Que faire après la 3 <sup>ème</sup> ?	
▪ Bilan de l'orientation à la rentrée 2011	2
▪ Quelques Repères pour le nouveau lycée (en marge)	
▪ Réussite aux examens : résultats définitifs de la session 2011	2
▪ Signature d'une convention pour l'éducation citoyenne au lycée	3
▪ Arts et culture : projets pédagogiques à l'école	3
▪ Activités éducatives (Agenda en marge)	3
▪ Nouvelle organisation académique	4
▪ Préparation de la rentrée dans les écoles et les collèges	4

## ACTUALITÉ ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE

### Que faire après la 3<sup>ème</sup> ?

De nombreux forums des métiers et des formations ainsi que des portes ouvertes sont organisés chaque année par les établissements scolaires et les organismes de formation au cours des deux derniers trimestres afin d'aider les élèves de 3<sup>ème</sup> et de lycées et leurs familles à faire le meilleur choix d'orientation.

#### ● L'HEURE DES CHOIX

Le cycle d'orientation au collège (classe de 3<sup>ème</sup>) constitue un palier essentiel de la scolarité, puisque les élèves ont à préciser leur projet personnel d'études et à faire le choix le mieux adapté à leurs goûts et leurs aptitudes entre les différentes possibilités qui s'offrent à eux. Quelle voie choisir ? La filière générale ou technologique (passage en seconde générale et technologique) ou la filière professionnelle (passage en seconde professionnelle ou en 1<sup>ère</sup> année de CAP, par la voie scolaire ou de l'apprentissage) ?

L'année de 3<sup>ème</sup> est donc jalonnée de temps forts pour préparer son orientation :

→ Le premier trimestre est temps de la réflexion avec les premiers entretiens personnalisés et un premier bilan scolaire.

→ Le second trimestre, c'est le moment d'émettre de premiers vœux provisoires consignés dans

une « fiche navette » entre la famille et l'établissement. C'est la période des salons, des forums, des carrefours-métiers, des portes-ouvertes dans les établissements\*.

→ Le troisième trimestre, c'est l'heure des choix définitifs et de la décision d'orientation (elle revient au chef d'établissement après avis du conseil de classe) et d'affectation dans un établissement (elle revient à l'administration).

Une constante tout au long du processus qui dure l'année : des échanges réguliers entre la famille et l'équipe éducative.

\* *Calendrier en ligne sur le site internet académique à l'adresse <http://www.ac-besancon.fr/> (rubriques Orientation / Calendrier...).*

#### ● UN PARCOURS QUI SE CONSTRUIT

Différents dispositifs d'information et d'éducation à l'orientation ont pour objectif, dès la 5<sup>ème</sup>, de faire découvrir à chaque élève les métiers, les formations et leurs débouchés, mais lui permettent aussi d'explorer ses propres talents, ses centres d'intérêt. Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) les structure et les formalise.

Le « webclasser » ou passeport orientation formation en ligne de

l'ONISEP permet d'assurer la continuité de la réflexion de l'élève sur son parcours tout au long de sa scolarité, la cohérence de l'ensemble des informations engrangées et la coordination des adultes qui interviennent : l'élève, sa famille, le professeur principal, le conseiller d'orientation psychologue, l'équipe éducative ... Dans le Doubs, dix collèges se sont dotés de cet outil.

#### ● QUID DE LA RÉFORME DU LYCÉE ?

L'orientation est un axe fort de la réforme entrée en application au lycée à la rentrée 2010. La classe de seconde générale et technologique, avec ses deux enseignements d'exploration, permet aux élèves de mieux se déterminer vers un baccalauréat général ou technologique. Deux nouveaux baccalauréats ont été introduits à la rentrée 2011 : le baccalauréat des Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) et le baccalauréat des sciences et technologies de laboratoire (STL).

Par ailleurs, l'accompagnement personnalisé dans son volet orientation, le tutorat, les stages « passerelles » ou de remise à niveau permettent à des lycéens des corrections de trajectoires, et parfois même des changements d'orientation en cours d'année scolaire. ... / ...

Retrouvez toutes les ressources nationale et régionale sur les métiers et les formations, sur <http://www.onisep.fr>.

### Quelques repères pour le nouveau lycéen

■ **L'accompagnement personnalisé** au lycée est un temps d'enseignement qui s'adresse à tous les élèves. Il présente trois volets : le soutien disciplinaire, méthodologique, l'approfondissement de connaissances et de compétences, l'orientation (construction d'un parcours de formation ou d'orientation comme préparer à l'enseignement supérieur, par exemple).

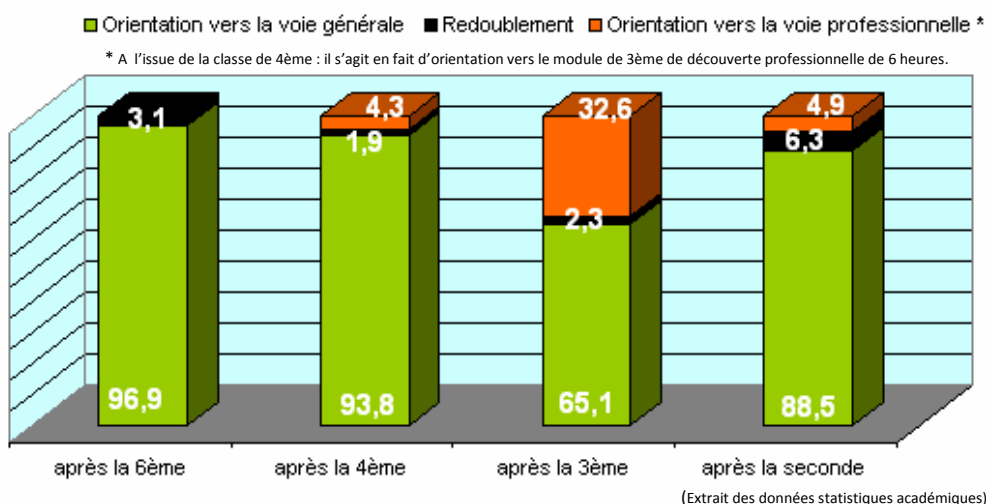
■ **Le stage « passerelle »** sont proposés aux élèves qui souhaitent changer d'orientation, de filière ou de série en cours d'année ou à la fin de l'année scolaire. D'une durée de deux semaines, le stage est organisé pendant l'année scolaire ou les vacances.

■ **Le stage de remise à niveau** peut être recommandé par le conseil de classe. Son suivi peut être la condition du passage dans la classe supérieure.

■ **Le tutorat** est un suivi personnalisé d'un élève (ou d'un groupe d'élèves) dans son parcours de formation et d'orientation. Tout élève peut en bénéficier durant sa scolarité au lycée.

Pour en savoir plus sur la réforme du lycée et l'orientation : pages EDUSCOL à l'adresse <http://eduscol.education.fr>.

### Bilan de l'orientation à la rentrée 2011



Le bilan de l'orientation à la rentrée scolaire 2011 fait apparaître :

En fin de 6ème (Cycle d'adaptation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des taux de passage en 5ème en forte augmentation,</li> <li>▶ Une stagnation des redoublements depuis 4 ans.</li> </ul>
En fin de 4ème (Cycle central)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des taux de passage en 3ème générale en nette augmentation depuis 2005,</li> <li>▶ Une stagnation vers la 3ème de découverte professionnelle (module de 6 h);</li> <li>▶ Une diminution des redoublements.</li> </ul>
En fin de 3ème (Cycle d'orientation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Des décisions vers la 2nde générale et technologique en augmentation sensible,</li> <li>▶ Une diminution depuis 3 ans de l'orientation vers la voie professionnelle (2de professionnelle ou 1ère année de CAP),</li> <li>▶ Une diminution continue des redoublements.</li> </ul>
En fin de 2nde (2nde générale et technologique de détermination)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Décisions d'orientation en augmentation continue en 1ère générale (66,6 %) mais en diminution continue en 1ère technologique (21,9 %),</li> <li>▶ Une baisse des réorientations vers la voie professionnelle,</li> <li>▶ Une diminution des redoublements.</li> </ul>

Dossier suivi par Daniel Kedingier, inspecteur de l'information et de l'orientation (IEN-IO), Tél. 03 81 65 48 72 — Mél. [io.ia25@ac-besancon.fr](mailto:io.ia25@ac-besancon.fr)

### Réussite des élèves du secondaire aux examens de la session 2011

Taux de réussite des élèves sous statut scolaire dans les établissements publics du Doubs : résultats définitifs à l'issue de la session de septembre 2011 extraits des données statistiques académiques :

● DNB - Diplôme national du brevet des collèges :

Série générale : 83,89 % ; série technologique : 65,07 % ; série professionnelle : 71,43 %.

● Baccalauréat général :

Séries littéraire (L) : 90,80 % ; économique et sociale (ES) : 89,81 % ; scientifique (S) : 90,16 %.

● Baccalauréat technologique :

Séries sciences et technologies de la gestion (STG) : 83,26 % ; sciences et technologies de laboratoire (STL) : 90,48 % ; sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) : 90,98 % ; sciences et technologies industrielles (STI) : 85,12 % ; techniques de la musique et de la danse (TMD) : 100 %

● Baccalauréat professionnel :

Secteur production : 88,33 %  
Secteur services : 85,03 %

● CAP—Certificat d'aptitude professionnelle :

Secteur production : 82,03 %

Secteur services : 83,76 %

● BEP — Brevet d'études professionnelles :

Secteur production : 82,51 %  
Secteur services : 71,03%

● Mentions complémentaires :

MC de niveau 4 (MC4) : 100%  
MC de niveau 5 (MC5) : 76,79 %

Tous les résultats détaillés pour le Doubs sont en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr/ia25> (rubriques scolarité des Elèves / Examens).

## AGENDA

### ■ « Les jeunes, la fête, l'alcôol »

Problématique du colloque organisé le 13 mars 2012 à Besançon à l'initiative de la préfecture, de la justice, de l'agence régionale de la santé (ARS), de l'éducation nationale (rectorat et direction des services départementaux du Doubs) et de l'université.

### ■ 23ème Semaine de la presse et des médias dans l'école, du 19 au 24 mars 2012 sur le thème « Des images pour informer ». (BO n°38 du 20 octobre 2011).

■ **Concours national de la résistance et de la déportation**, sur le thème retenu "Résister dans les camps nazis". Epreuves individuelles sur table le 23 mars 2012 et réception de toutes les productions pour le 30 mars (BO n°23 du 9 juin 2011).

■ **Concours Ecoles fleuries 2011-2012** : plusieurs prix pour valoriser les activités de fleurissement et de jardinage liées à l'aménagement des écoles et des établissements avec à la clé, notamment un prix spécial « développement durable » et, pour la première fois, un prix spécial « Europe ». (BO n°1 du 5 janvier 2012).

## Une convention pour « Le prix de l'éducation citoyenne »

La 10 février dernier, dans le cadre de la convention nationale entre l'éducation nationale et l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite (ANMONM), l'académie de Besançon et la section du Doubs de l'ANMONM signaient une convention instituant le prix de l'éducation citoyenne destiné aux lycéens et apprentis.

Ce prix organisé chaque année, à

raison d'une candidature par établissement, récompensera des élèves des lycées (généralistes, technologiques, professionnels, agricoles) et des centres de formation d'apprentis (CFA) du Doubs pour leur comportement et leur engagement citoyen (prise d'initiatives, de responsabilités...). Le prix contribuera par ailleurs à valoriser le travail des équipes pédagogiques.

Chaque prix sera remis au lauréat au sein de son établissement. Vous trouverez en ligne la convention départementale ainsi que le règlement du concours de l'édition 2012. Dossier de candidature et inscription avant le 6 avril 2012 auprès de Denis Noegelen, président de la section du Doubs de l'ANMONM, Tél. 06 32 31 73 87, Mél.

[denis.noegelen@gmail.com](mailto:denis.noegelen@gmail.com)

## Projet Art'écritures ...

« Écriture, dessin, peinture ! Que désignent ces mots ? Faut-il les opposer ou plutôt les joindre ? L'écrit est une trace que la main dessine pour l'œil, tout comme le dessin et la peinture sollicitent le regard et s'offrent à une certaine lecture. Le calligraphe écrit ou peint, quand il nous livre des signes vibrants sur un fond aquarellé ? Que veut exprimer Jasper Johns avec ses grands signes typographiques déstructurés ou restructurés avec des couleurs et des formes ? Peut-on « écrire » avec seulement des formes et des couleurs ? Comment une simple lettre peut se mouvoir en un logotype porteur de sens pour une marque ou une communauté ? »

Voici une situation problème qui questionne enseignants et élèves sur l'outil essentiel de l'école : l'écrit. Paul Klee pense que « écrire, c'est aussi dessiner et peindre ». Sur ce thème dont l'intitulé a été aussi « L'écrit entre sémantique et plastique », des animations pédagogiques ont été organisées.

Afin de "matérialiser" les orientations transdisciplinaires et les propositions de pratique artistique abordées lors de ces animations, un projet de mutualisation et de travail en commun est proposé aux classes et écoles qui le souhaitent. Le projet aboutira à une ou plusieurs expositions, et pourrait prendre la forme d'un

concours dont les œuvres lauréates seront diffusées sur le site [www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr).

Chaque classe ou école pourrait participer avec une ou plusieurs productions : une affiche, un logotype, un texte avec des enluminures, une



peinture enrichie d'écrits ou une écriture peinte, une expression calligraphique... Des informations plus précises et des documents d'aide seront adressés aux écoles. Les intentions de participations sont à adresser à Martin Lorafy, CPD-AV, tél 03 81 91 81 48 – [martin.lorafy@ac-besancon.fr](mailto:martin.lorafy@ac-besancon.fr)

## De l'art et de la matière : l'école de Berthelange expose ...

Vous pouvez actuellement découvrir dans les locaux de l'administration départementale de l'éducation nationale du Doubs les productions plastiques réalisées par les 25 élèves de la classe

de la découverte de la matière, projet conduit en pluridisciplinarité et avec les conseils pédagogiques de Jean-Paul Jorrot.

La problématique de départ était d'attribuer une matière emblématique à chaque grande période de l'histoire puis de chercher à la découvrir sous différentes facettes : études d'œuvres, diverses approches de la matière

(pierre, terre, verre, métal, tissu, plastiques ...), créations plastiques et photographiques ... Avec restitution sous la forme de la présente exposition.

Fiche pédagogique et photographies en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr/ia25> (Politique éducative et pédagogique / Ressources arts et culture).



de cours élémentaire de Karine Duquet dans le cadre du projet arts visuels autour

Direction des services  
départementaux de l'éducation  
nationale du Doubs  
26 avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex  
Téléphone : 03 81 65 48 50  
Télécopie : 03 81 65 48 92  
Mél. [ce.ia25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ia25@ac-besancon.fr)

Retrouvez-nous  
sur Internet [http://  
www.ac-besancon.fr/ia25](http://www.ac-besancon.fr/ia25)  
et sur I-PROF [https://  
bv.ac-besancon.fr/iprof/  
ServletIprof](https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof) pour les  
dernières actualités et  
mises en ligne...



PÔLE ARTS  
Ecole Brossolette  
35 avenue Montrapon  
Besançon

**bienvenue sur  
langueaucht**  
<http://qr8.orion.education.fr/langueaucht>  
**langues vivantes à l'école  
académie de Besançon**

**S C É R É N**

SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
CRDP FRANCHE-COMTÉ  
CDP DOUBS



**Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire**

**Les nouveaux textes chaque  
jeudi sur**  
[http://www.education.gouv.fr/  
bo/](http://www.education.gouv.fr/bo/)  
**Bulletin officiel (B.O.)**

La Lettre mensuelle d'information professionnelle.

Responsable de publication : *Élisabeth BISOT, directrice académique des services départementaux de l'éducation nationale. Conception—coordination : Virginie Baricault, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr. ISSN n°2119-1182*

*Elle diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...*

## VIE SCOLAIRE

### Nouvelle organisation académique

Le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 réorganise les services académiques et départementaux de l'éducation nationale.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2012, l'inspectrice d'académie, Elisabeth Bisot, est devenue directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du Doubs, directrice des services départementaux de

l'éducation nationale du Doubs. L'inspection académique prend comme dénomination Direction des services départementaux de l'éducation nationale.

La directrice académique est chargée de mettre en œuvre, au niveau départemental, la politique et l'action éducative de proximité définies par le directeur.

• Communiqué du rectorat, en ligne sur le site internet départemental <http://www.ac-besancon.fr/ia25> (rubriques politique éducative et pédagogie / Missions DSDEN).

• Texte de référence : Décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 publié au Journal officiel du 6 janvier 2012 en ligne sur <http://www.legifrance.gouv.fr/>

### La préparation de la rentrée dans les écoles et les collèges

Après le travail préparatoire effectué par les directeurs et directrices d'écoles et par les inspecteurs et inspectrices de circonscription (IEN), après les différentes concertations et de nombreuses audiences, Elisabeth Bisot, directrice académique, a arrêté ses décisions pour la prochaine rentrée scolaire à l'issue du Comité technique spécial (CTS) du Doubs le 14 février dernier avant de les présenter au Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) qui s'est déroulé à la préfecture du Doubs le 23 février. Ces deux instances réglementaires achèvent la préparation de la rentrée scolaire de septembre 2012 dans les écoles du département.

• **Les moyens pour le 1er degré**  
Une restitution de 28 postes

budgetaires d'enseignants a été demandée au département du Doubs. Pour les classes, la dotation est de + 6 postes.

A ce jour, la directrice académique a décidé 23 fermetures de classes et 19 ouvertures auxquelles il faut ajouter 9 ouvertures conditionnées au constat des effectifs à la rentrée de septembre. 13 fermetures sont en « blocage » en fonction des effectifs constatés à la rentrée. Quelques postes sont réservés aux ajustements de la rentrée. Les postes supprimés hors la classe concernent en particulier 12 postes RASED et 17 postes de remplaçants.

• **Les moyens pour le 2nd degré**

Ce sont des emplois comme dans le 1er degré mais retranscrits en une dotation horaire globale départementale répar-

tie entre les 45 collèges. Pour la rentrée 2012, elle est de moins 21,7 équivalents temps plein (ETP). Dans le Doubs, les moyens sont calculés sur la base des horaires réglementaires auxquels est ajouté un pourcentage laissant aux établissements une souplesse d'attribution des heures dans le cadre de leur autonomie.

La carte scolaire est l'aboutissement d'un long processus engagé après la rentrée scolaire à partir des prévisions des effectifs arrêtés par le ministère : 50407 élèves sont attendus dans les écoles publiques et 21239 élèves dans les collèges publics. Toutes les décisions dans le dossier de presse en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr/ia25> (Rubrique DSDEN).